

COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 MAI 2020
SALLE DES FETES DE CHATEAU GAILLARD

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Date de la convocation : 19/05/2020

L'an deux mil vingt, le vingt cinq Mai à vingt heures trente minutes , le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes de CHATEAU GAILLARD pour procéder à l'élection du Maire et des Adjointes.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

AUBRY Claude, BREVET Jean-Michel, BRUNET Joël, BUFFARD Franck, CELLARD Gilles, CHARIGNON Marie-Ange, CHOLLET Collette, FAVIER Jean-Luc, GAUDET Rolande, LAZARE Sébastien, LHOUE Annick, PICHENOT Emilie, RESSIGUIER Amélie, RICHER Jean-François, RUIZ Danielle, TARPIN-LYONNET Astrid, THIBAUD Jean-Pierre, VIEIRA Laëtitia, VINCONNEAU Eric ;.

Le Maire , en raison de la crise sanitaire, et compte tenu du nombre de conseillers municipaux (19 membres) et la présence de 2 agents communaux, a autorisé la présence du public, limitée à 10 personnes (par ordre d'arrivée)

Dans le cadre du protocole national de sortie du confinement, un critère d'occupation des espaces ouverts au public a été retenu sur la base de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique rendu le 24 Avril 2020.

Pour la commune de CHATEAU GAILLARD, c'est la salle des Fêtes qui a été retenue.

Ce qui a permis de respecter la distanciation physique minimale de part et d'autre de chaque personne, d'autre part, le port du masque a été recommandé, du gel a été mis à disposition des membres du conseil municipal.

Deux isolements et une urne ont été installés.

Toujours dans le cadre du protocole, le Conseil scientifique a préconisé :

- lavage des mains avec une solution hydroalcoolique avant de remplir le bulletin de vote et utilisation d'un stylo personnel.
- Une seule personne doit être en charge de la manipulation des bulletins au moment du dépouillement et du comptage des votes.

Mise en place de la première séance du conseil municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Joël BRUNET, Maire sortant qui a déclaré les membres du conseil municipal ici présents installés dans leurs fonctions depuis le 18 Mai 2020.

Le conseil municipal a nommé Amélie RESSIGUIER secrétaire de séance (article L2121-15)

Election du Maire

La doyenne d'âge, Mme CHOLLET Colette a présidé la séance, fait appel des conseillers municipaux nouvellement élus, dénombré 19 conseillers présents, approuvé que les conditions du quorum étaient atteintes et invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

Rappel :

En application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Mr BRUNET Joël s' étant porté candidat.

A l'appel de son nom, chaque conseiller s'est rendu à l'isoloir pour procéder au vote

Résultat de l'élection du Maire

1er tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote

ZERO

Nombre de votants

DIX-NEUF

Nombre de suffrages blancs

UN

Nombre de suffrages exprimés

DIX-HUIT

MAJORITE ABSOLUE

DIX

Mr BRUNET Joël ayant obtenu 18 voix a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

Délibération création de poste d'Adjoints

En application du Code Général des Collectivité Territoriales, notamment ses articles L2122-1 et L 2122-2 , le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par **19 VOIX POUR**,
A FIXER le nombre d'adjoints à CINQ

Le nouveau Maire, **Mr BRUNET Joël** a pris la présidence de la séance

Résultats de l'élection des Adjoints

1er tour de scrutin

Liste conduite par M. BRUNET Joël

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	ZERO
Nombre de votants	DIX-NEUF
Nombre de suffrages blancs	UN
Nombre de suffrages exprimés	DIX-NEUF
MAJORITE ABSOLUE	DIX

La liste des adjoints conduite par **M. BRUNET Joël** ayant obtenue **18 voix**, ont été proclamés :

M. THIBAUD Jean-Pierre, 1er Adjoint
Mme CHOLLET Colette, 2ème Adjointe
M. RICHER Jean-François, 3ème Adjoint
Mme VIEIRA Laëtitia, 4ème Adjointe
Mme TARPIN-LYONNET Astrid, 5ème Adjointe

Mr le Maire informe l'assemblée que Mrs FAVIER Jean-Luc et VINCONNEAU Eric seront presentis aux postes de conseillers municipaux délégués. La création des postes se fera à une date ultérieure. Leur nomination fera l'objet d'un arrêté du Maire.

Questions diverses

Date prochain conseil municipal : Mercredi 3 Juin 2020, 20h30, salle des fêtes :

Objet de la réunion

Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire
Création postes conseillers municipaux délégués
Indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués
Elections des délégués aux Etablissements Publics de coopération Intercommunale
Désignation des membres de la commission d'Appel d'offres
Détermination du nombre d'Administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
Installation des commissions municipales
Désignation des membres de la commission « Aménagement ZAC »
Désignation d'un membre du conseil municipal à la commission des Impôts Directs

Présentation par Mme Laëtitia VIEIRA

Organisation et conditions sanitaires de la rentrée scolaire au 11 Mai 2020.

FIN DE SEANCE : 23h.

FAIT A CHATEAU GAILLARD, le 27 Mai 2020

**Le Maire,
Joël BRUNET**

